

**PROCES-VERBAL REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 07 MARS 2024**

Date de convocation : 01/03/2024

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 12

Nombre votants : 14

Elus	Présences	Elus	Présences
Jean-Marie DAVI	X	Gilles BARLET	X
Joël CHANEL	Excusé Pouvoir à Jean-Marie DAVI	Magali PERNELET	Excusée Pouvoir à Nicole ALLEGRINI
Sophie CHAPUIS	X	Gwenaëlle GILLAUX	X
Claude GUY	X	Fabienne FOURNEL	X
Sabine RUY	X	Roger FENET	X
Nicole ALLEGRINI	X	Jean-Louis GENTET	X
Bruno BOUILLOUX	X	Emma GATINEAU	Absente
Frédéric CHARVET	X		

Bruno BOUILLOUX est désigné secrétaire de séance.

PREAMBULE : Intervention du Président de l'association Bresse Energies Citoyennes

Suite à la présentation des actions menées par l'association et des possibilités de panneaux solaires sur les toits des bâtiments municipaux, il est proposé de poursuivre l'étude avec l'association.

Le conseil municipal décide avec une voix contre de poursuivre l'étude.

Monsieur le Maire annonce un point supplémentaire dans le point commission environnement : syndicat du bassin du versant de la Reyssouze. Le conseil valide à l'unanimité l'ordre du jour

1 - Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 4 janvier 2024

Le procès-verbal du conseil municipal du 1^{er} février 2024 est adopté à l'unanimité

2- GBA

Budget : les taux d'imposition en ce qui concerne GBA restent inchangés

L'inflation continue à peser sur les dépenses notamment en électricité, les franchises sur les assurances. L'agglomération va bénéficier, comme les communes d'une augmentation des bases qui est cette année de 3.9%

Budget en hausse sur la transition écologique

76 millions de dépenses en fonctionnement et 85 millions en recette malgré la baisse des dotations de l'Etat.

L'accent est mis particulièrement sur le service public (21 millions d'euros), sur le transport et la gestion des déchets.

Investissement

6,5 millions consacrés à l'achat de bus électriques

5 millions consacrés au nouveau siège de GBA boulevard Kennedy

2,8 millions consacrés à l'achat de bacs de collecte

2,3 millions consacrés au logement social

2 millions consacrés à la poursuite de l'aménagement de la voie verte

1, 7 millions pour l'achat de terrains dans le cadre de la stratégie foncière de GBA

780 000 € pour la rénovation et la mise en valeur touristique de la ferme de la forêt (à COURTES)

4 millions alloués aux investissements communaux (PET)

Déchets : Mise en route des nouvelles procédures de ramassage des déchets

Piétonnier : GBA confirme officiellement qu'il est impossible de déroger au marché de GBA

Le Maire a demandé un RDV avec GBA et l'entreprise pour trouver un compromis.

3- Commissions

- **Commission Culture-Animation-Vie associative-économie locale**

Commerces

Le boucher a été reçu en Mairie par le Maire avec le service Développement économique de l'Agglomération de Bourg-en-Bresse.

Fibre et Maison médicale.

Le Maire a demandé au Président du SIEA de venir rencontrer les professionnels de la maison médicale pour qui les conditions de travail sans la fibre sont de plus en plus compliquées.

Convention avec l'association des Donneurs de Sang pour mise à disposition de salles

Il est proposé une convention pour la location des salles dans le cadre des dons du sang organisés par l'association

Accord de l'ensemble du Conseil municipal

Cérémonie du 19 mars. Elle se déroulera le 19 mars à 18h

Après-midi jeux : À reconduire avec une modification d'horaires et une meilleure communication. La date est fixée au 11 janvier 2025

Judo : Bonne retombée et cela suscite l'envie de faire de nouveaux projets

Octobre rose : La maison médicale propose de reconduire l'opération Octobre Rose et la pharmacie travaille également sur un projet.

Jeux des 1000 € : La demande doit être faite par le Maire

Banquet des classes : Un courrier a été préparé précisant les modalités du nettoyage des rues après le défilé. Il sera signé par le Président de l'Amicale des Jeunes

Téléthon : Des contacts ont été pris avec la coordinatrice départementale

- Commission communication

2024-010

Le plan de Tossiat est finalisé

Le magazine sera publié fin avril

- Commission environnement

Haie le long du piétonnier route de la Vavrette : La plantation se fera prochainement. Les arbres sont stockés dans le local de la CUMA

SBVR : Projet de restauration (débétonisation) de la Reyssouze. Un retour de l'étude a été fait par le Syndicat. Une réunion est programmée avec les riverains le 21 mars.

Un élu souligne le risque de fragilisation des racines des platanes, lors de la débétonisation.

- Commission embellissement et fleurissement

Réunion de la Commission le 14/02.

Question du goutte à goutte à étudier pour certains massifs notamment vers la fontaine et l'Eglise.

Privilégier les plantes qui nécessitent moins d'eau

La commande de fleurs est en cours

Décorations pour Pâques : reprise des décorations existantes

Décorations pour les Jeux Olympiques : différentes décorations seront proposées. Notamment au balcon de la Mairie.

- Commission Scolaire et Périscolaire

DELIBERATION 2024-03-001: semaine d'école à 4 jours

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n° 2017-1108 du 27 juin 2017 relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques ;

Vu les articles D.521-10 ; D.521-12 du code de l'éducation ;

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré DECIDE

- De déroger à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques concernées,
- D'approuver l'organisation de la semaine scolaire sur 4 jours,
- De proposer au directeur académique des services de l'éducation nationale (DASEN) d'organisation la semaine scolaire telle qu'elle est aujourd'hui.

Conseil d'école reporté au 12 mars

Points abordés :

- Le toit de l'école maternelle : cela nécessite un investissement important qu'il faut étudier de façon très approfondie. Une expertise doit être faite.

- Les dévidoirs de papiers toilette, les dévidoirs d'essuie mains, les portes savons ont tous été changés pour une meilleure utilisation et une meilleure hygiène
 - Le passage des tubes néons en LED
 - La chaudière de l'école tombe régulièrement en panne. Des devis sont en cours. Le changement de la chaudière est prévu sur 2024
 - Un point sur le prestataire de repas qui ne fournit pas de sandwiches pendant les grèves. Il conviendra d'être vigilants sur les prochains contrats.
- Commission travaux-bâtiments

Extension du local technique : devis en cours. Un travail sera fait en commission bâtiment

EPF : Il est proposé de donner pouvoir à Monsieur le Maire pour monter le dossier avec l'EPF concernant le dossier du bâtiment ex La Fontaine

Le conseil Municipal à l'unanimité donne pouvoir à Monsieur le Maire pour poursuivre le projet avec l'EPF

Camera Vidéo sur la salle Marcel Derudet : L'installation de nouvelles caméras plus larges au niveau du spectre est prévue courant mars.

- Commission voirie

Eclairage public – Passage en LED : Prochaine réunion en septembre. Une offre de marché va se mettre en place

Installation de bornes de recharge électrique :

À partir de janvier 2025 la loi oblige au positionnement d'une borne pour 20 places de parking sur parking public.

Un groupement de commandes départemental pilotée par le SIEA sera mis en place.

Le SIEA sera chargé de la maintenance et de l'entretien de la première borne.

Marquage co-voiturage sur le parking du Cube : le marquage au sol sera à la charge de la commune

Schéma directeur de la station de Certines :

La station est à saturation. La SOGEDO en collaboration avec le bureau d'étude et la DDT, remonte plus en amont pour étudier le fonctionnement de l'assainissement et le circuit de l'eau pluviale. L'étude sera rendue en 2025

Demande de la reprise de voirie pour différents lotissements de Tossiat. De plus en plus de demandes arrivent en mairie pour des rétrocessions de voiries. Pour pouvoir étudier ces demandes, des documents sont à fournir en mairie.

Voie SNCF : Les entreprises ont eu leur financement. L'entreprise DANNENMÜLLER doit signer en compromis avec la SNCF pour le rachat de la parcelle.

Réouverture de la Gare : Discussion avec la SNCF et GBA. Une étude sur l'opportunité de l'ouverture d'une gare, demandée par le Maire a été faite. Une relance auprès de la SNCF agréementée du courrier sera effectuée

Parc des enfants : le grillage remis en place est de nouveau détérioré.

Travaux à En Bériat : Réunion à la demande des habitants le 05/03.

Des réclamations de la part des habitants du quartier ont été transmises en Mairie. Monsieur le Maire prendra en compte les remarques et répondra aux observations.

Chemins à refaire : Chemins qui vont de la Chanaz au Château d'eau sont à refaire en 2024

Affouages à En Bériat : Les lots ont été distribués

Mode doux : Réunion à Revonnas. Un courrier co-signé par les 6 maires concernés est en cours de préparation. GBA prend à charge la signalisation verticale

- CCAS

2 dossiers ont été retirés en Mairie. Pas de retours

4- Administration générale

- **Recensement** :

Le recensement s'est terminé le 18/02. Tossiat compte aujourd'hui 1462 habitants

- **Révision du tarif de location des terrains**

DELIBERATION 2024-03-002 : Révision du tarif de location des terrains

Compte tenu de l'évolution de la valeur du point-fermage, il est proposé au Conseil Municipal la révision des tarifs de location des terrains :

Le Conseil Municipal, après en voir délibéré, à l'unanimité :

- PREND ACTE de la hausse de 5.63 % de la valeur du point-fermage en Région Bresse,
- DECIDE de fixer comme suit le montant des locations des terrains agricoles:

<u>Années</u>	2022	2023
<u>Montant des locations</u>	au 11/11/2022	au 11/11/2023
- PERRAT Christian	357,64 €	377.77 €
- JAYR Michel	280,43 €	296,21 €
- PIROD Luc	357,64 €	377.77 €
- LACROIX Christian	238,43 €	251,85 €

- **Loyer du presbytère et des bâtiments communaux**

DELIBERATION 2024-03-003: Révision du loyer annuel du presbytère

Le maire rappelle au conseil municipal que le bail du presbytère peut faire l'objet d'une révision annuelle au 1er janvier, conformément aux termes du bail, en fonction de la variation de l'indice de référence des loyers.

Le montant du loyer au 1er janvier 2023 est de 1005.12 €. L'indice du 2ème trimestre 2023, servant de référence au loyer, est de 140.59 soit une augmentation de + 3.50 %.

Il est donc proposé le calcul suivant : $1005.12 \text{ €} \times 140.59/135.84 = 1040.26 \text{ €}$.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la proposition du maire
- **ARRETE** le montant du loyer du presbytère pour l'année 2024 à **1040.26€**.

DELIBERATION 2024-03-004 : Révision du loyer de l'appartement sis au 207, rue Louis François Jambon

Le maire rappelle au conseil municipal que le bail de l'appartement sis au 207, rue Louis François Jambon, doit faire l'objet d'une révision annuelle, au 1er septembre, date anniversaire du bail de Mme GERMAIN.

Le loyer actuel est de 382.04 €. Il est donc proposé d'appliquer la variation à compter du 1er mars 2024 soit + 3.5% selon le calcul suivant : $(382.04 \text{ €} \times 1.035) = 395.41 \text{ €}$.

Une réévaluation du loyer sera proposée à nouveau en septembre 2024

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **APPROUVE** la proposition du maire
- **ARRETE** le montant du loyer à 395.41€.

5 - Urbanisme

PLU – Présentation du PADD le 20/03/2024 aux personnes publiques associées

- Permis de construire / Permis d'aménager / permis de démolir :

- * JULLIARD Thomas – En Chessenin – Maison individuelle
- * FILLAT Julien – Route de la Grande Vavrette – Extension de maison

- Déclarations préalables :

- * ROYER-FEY Guillaume – Mas Ballet – abri de jardin
- * BOUCHER Philippe – Chemin de l'Echaly – Panneaux photovoltaïques
- * JANNOT Edouard – Impasse des Ecorchoux - Piscine

- Déclarations d'intention d'aliéner

Les déclarations d'intention d'aliéner sont des documents transmis par les notaires en cas de vente dans le périmètre des zones U du PLU. Elles permettent à la commune de se prononcer sur son droit de préemption urbain.

Dans le cadre des délégations données au Maire par le Conseil Municipal, il est rendu compte des déclarations d'intention d'aliéner reçues depuis la dernière réunion :

- * Vente DONDE Maryse / SAS GAPA IMMO – Rue Sainte Marie

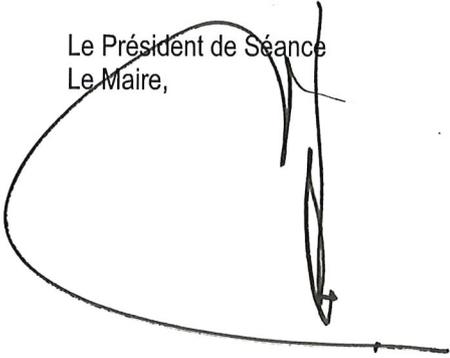
Questions diverses

Achat d'un camion pour remplacer celui qui a été volé. Cet achat imprévu sera budgété sur 2024

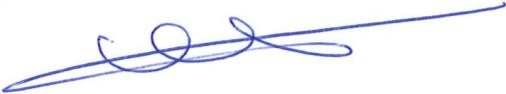
Prochain conseil : 4 avril 2024 à 20h

Séance levée à 22h30

Le Président de Séance
Le Maire,

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large loop on the left and a vertical stroke on the right.

Le Secrétaire,

A handwritten signature in blue ink, featuring a horizontal line with several loops above it.